

★
**GRAND
CHAMBÉRY**
l'agglomération

2025

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION
DE LA GESTION DES DÉCHETS**



Les faits marquants de l'année 2025

- La mise en route du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2025 – 2030 (PLPDMA)
- Le déploiement de la collecte des biodéchets dans l'hyper-centre de Chambéry



- La création de la zone « Donnez-prenez » à la déchetterie de Chambéry-Bissy : un pas de plus en faveur de l'économie circulaire
- La participation aux journées nationales de la réparation au centre-ville de Chambéry avec la tenue d'un stand : valorisation des acteurs locaux et sensibilisation au « bonus réparation »
- La fourniture de vaisselle lavable pour l'espace bénévoles du festival Lafi-Bala : 1 200 assiettes et couverts jetables ont été évités sur les 3 jours du festival
- Le camion benne floqué en soutien à la campagne d'Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein

Édito



“

Le service de gestion des déchets de Grand Chambéry est un service de proximité qui intervient au quotidien sur les 38 communes de l'agglomération.

Chaque jour, ce sont 19 tournées de collecte qui sillonnent le territoire. Dans un processus de facilitation du geste de tri pour les habitants et d'amélioration des collectes, ce sont notamment 187 nouveaux conteneurs semi-enterrés qui ont été implantés en 2025 (notamment sur Les Déserts, Jacob-Bellecombette, Saint-Jeoire-Prieuré).

C'est un accueil quotidien des habitants sur nos 4 déchetteries qui ont enregistré près de 400 000 passages en 2025. La déchetterie mobile a quant à elle été mise en place sur 158 dates, dans 33 communes de l'agglomération.

Dans sa relation avec les usagers, le service a notamment traité 1 420 demandes émanant de la plateforme Simpl'ici et répondu à 3 500 appels dans le cadre d'un accueil téléphonique réservé aux habitants.

Et parce que le geste de tri doit être accompagné, nous avons poursuivi nos actions de concertation avec l'organisation de 7 réunions publiques, des campagnes de porte-à-porte sur les communes de Cognin, Chambéry, La Ravoire, La Motte-Servolex, Jacob-Bellecombette et Challes-les-Eaux et de sensibilisation avec près de 400 interventions dispensées en milieu scolaire.

Mais les quantités de déchets que nous générons restent élevées et les enjeux de protection de nos ressources nous invitent à adopter des pratiques durables de réemploi, de réparation et de plus de recyclage. Grand Chambéry s'est ainsi dotée fin 2024 d'une feuille de route (le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés - PLPDMA) pour réduire les déchets de 60 kg par habitant à l'horizon 2030. L'année 2025 a été la première année de mise en œuvre du PLPDMA qui s'articule autour de 7 axes et compte 74 actions qui nous guident pour entrer dans une économie de la circularité.

Parmi ces mesures, le déploiement de la collecte des déchets compostables, initié en 2024, a été amplifié et repose désormais sur un maillage cohérent de points d'apport. Ce dispositif a permis de collecter 550 tonnes de biodéchets qui ont ainsi été détournées de l'incinération. Ces premiers résultats sont encourageants mais doivent être améliorés.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du précédent avec l'ambition d'accélérer et d'amplifier l'adaptation de nos comportements quotidiens aux enjeux de la circularité. Parmi les projets, je veux citer la nouvelle déchetterie du sud de l'agglomération qui sera dotée d'un espace d'animation et de réemploi, ou encore le pôle d'économie circulaire sur la friche de Rubanox.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute,

”

Isabelle Junet

Vice-présidente chargée de la gestion des déchets

Sommaire

1 - Indicateurs techniques relatifs à la réduction des déchets

- La réduction des déchets
- Les animations pédagogiques : semer les graines de la sobriété
- Les ateliers et visites
- Les événements
- Les déchets compostables
- Le prêt de broyeurs à végétaux
- Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- S'ancrer dans l'ère de l'économie circulaire

2 - Indicateurs techniques relatifs à la gestion des déchets ménagers et assimilés

1 - La collecte des déchets

- Le fonctionnement de la collecte
- Les points d'apport volontaire (PAV)
- Les tonnages collectés (hors déchetteries)
- Les collectes spécifiques
- Evolution des équipements et du parc matériel
- Les opérations de maintenance
- Les déchets des producteurs non ménagers dits assimilés

2 - Les déchetteries

- L'évacuation des déchets de déchetteries
- Le réemploi pour réduire la quantité de déchets
- La déchetterie mobile
- Les tonnages collectés

3 - La valorisation

- Le traitement des ordures ménagères résiduelles
- Le centre de tri
- De l'importance de la qualité du tri
- La plateforme de compostage des végétaux

3 - La relation avec les usagers

- La relation usager au quotidien
- Campagnes de sensibilisation au tri
- Lutte contre les incivilités et contrôles déchets au sol

4 - Indicateurs financiers

1 - Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

- Les dépenses d'investissement
- Les dépenses de fonctionnement
- Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

2 - Montant annuel global des recettes du service

- Les recettes de fonctionnement
- La redevance spéciale
- Les recettes d'investissement
- Les recettes liées aux ventes de matières, soutiens et aides

3 - Structure du coût ou répartition des charges, des produits et du financement

- La nature des charges
- La nature des produits
- Le coût aidé du service public

4 - Le coût des différents flux ramené à la tonne et à l'habitant

5 - La répartition des charges par flux et par étape technique en € HT

Les indicateurs 2025



38

communes



144 599

habitants

**Les chiffres
de la collecte**

43 391 t

de déchets collectés
en 2025, soit

300 kg/habitant

22 906 t

collectées ou
déposées en
déchetteries

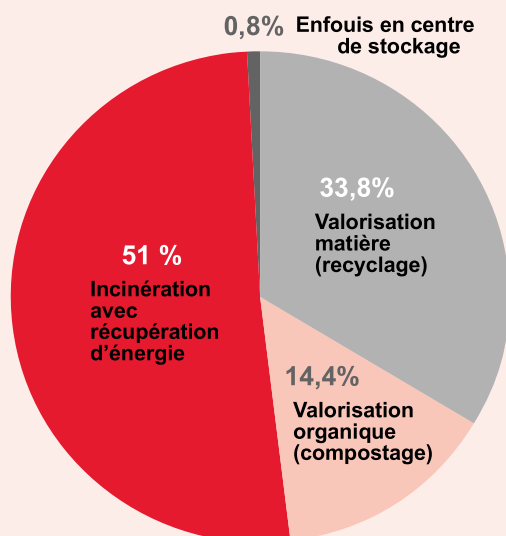
(dont la déchetterie mobile)

158 kg/habitant (- 3,57%
par rapport à 2024)

Flux	Tonnes collectées	Kg par habitant
Ordures ménagères	30 795	213
Emballages et papiers	6 621	46
	dont 1 900 t. de refus de tri*	
Verre	4 664	32
Cartons (collecte centre-ville Chambéry + conteneurs)	318	2
Déchets compostables	546	8
Textiles, linge, chaussures	447	3

**Nouvelle
collecte**

Performance de valorisation des déchets



Les quantités détournées

Compostage individuel : **2 268 t.**

Compostage partagé : **187 t.**

Le réemploi : **73,3 t.**

* Produits sur les 6 621 tonnes de tri sélectif collectées soit 28,7 % - Le refus de tri correspond à la part de déchets non conformes aux consignes de tri qui est refusée par le centre de tri. Elle est néanmoins traitée et donc facturée à la collectivité.



Indicateurs techniques relatifs à la réduction des déchets

1

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis plus de 15 ans, Grand Chambéry mène des actions auprès des habitants et des professionnels pour réduire la quantité de déchets produite sur le territoire.

La réduction est un axe essentiel des actions menées par la direction de la gestion des déchets. Pourquoi ?

Réduire, c'est réduire notre consommation, pour :

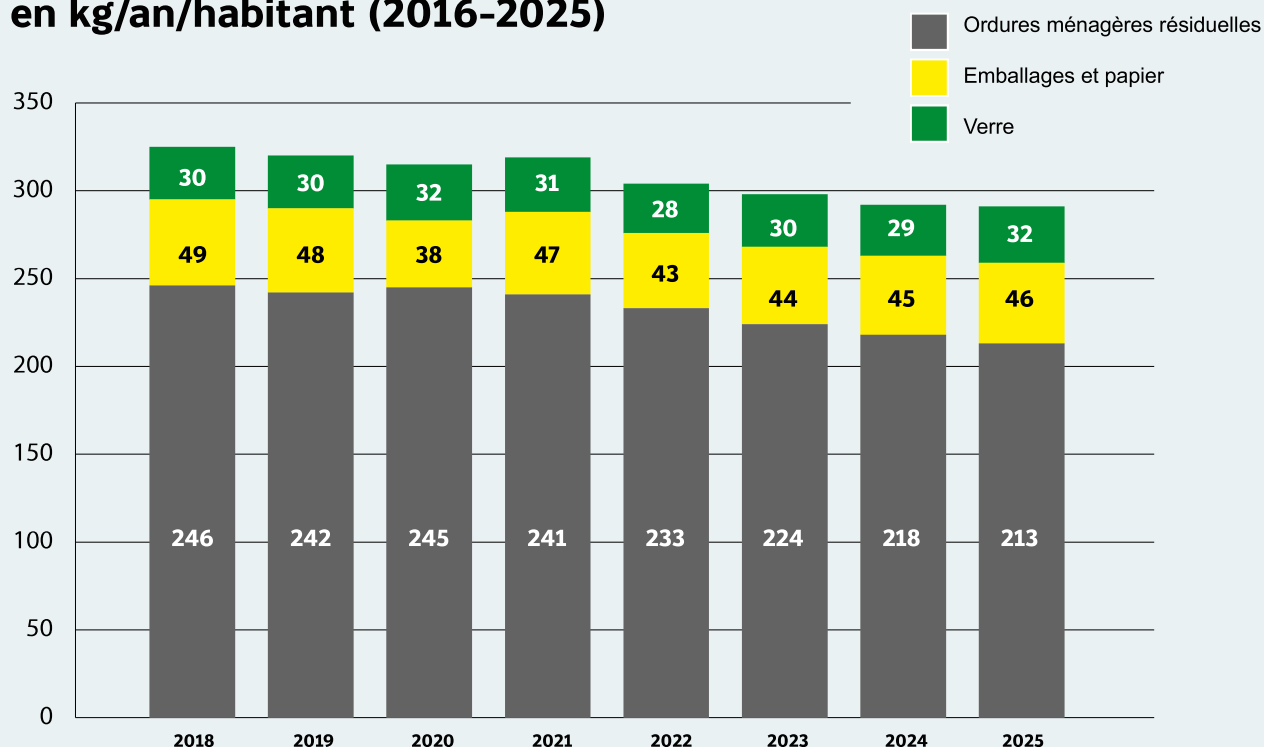
- réduire le recours à des ressources naturelles en voie d'épuisement ou de contamination,
- réduire des coûts de traitement et d'élimination des déchets de plus en plus coûteux.

La réduction des déchets repose ainsi sur trois piliers : réutiliser, recycler, composter.

Signataire de plusieurs contrats successifs avec l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe) afin de bénéficier soit d'un accompagnement technique, soit de financements, Grand Chambéry a réussi le pari de **diminuer de plus de 19 % le ratio de déchets produits par habitant entre 2010 et 2025.**



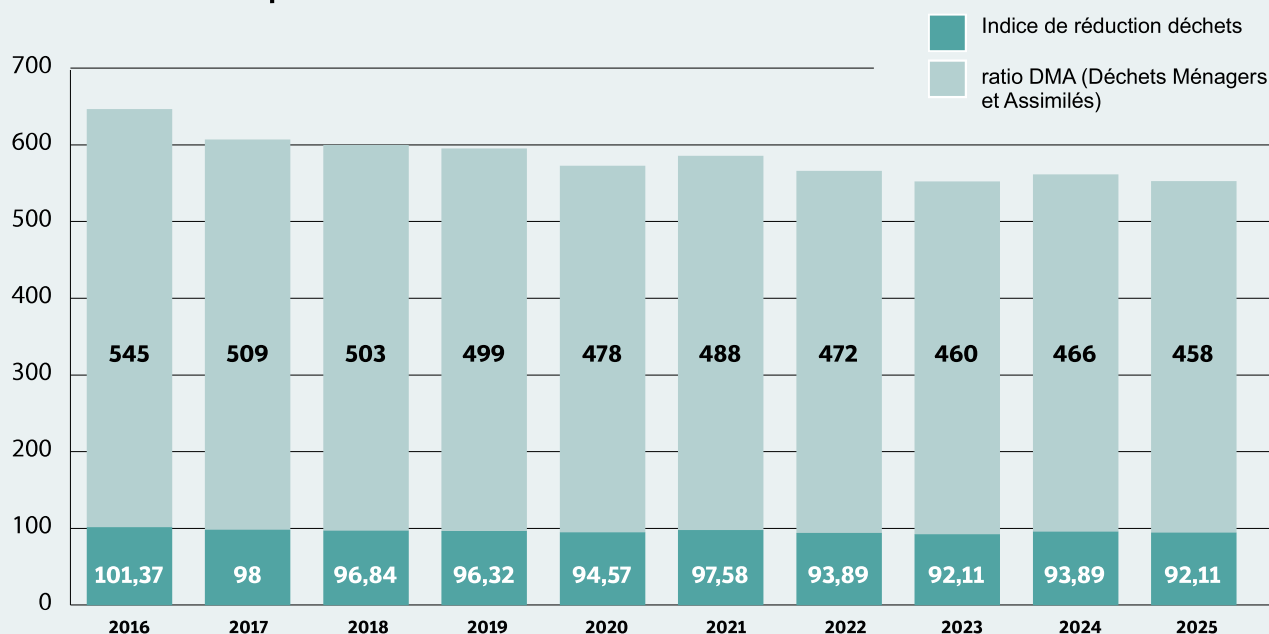
Evolution de la production des déchets en kg/an/habitant (2016-2025)



Mesurer la réduction de la production des déchets

Grand Chambéry dispose d'un indicateur pour mesurer la réduction des déchets collectés : l'indice de réduction des déchets. Il pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100.

Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.



Pour 2025, cet indice repart à la baisse (il avait augmenté en 2024) confirmant la tendance enregistrée depuis 2016. C'est une bonne nouvelle : alors que la population continue d'augmenter sur le territoire, la quantité de déchets produits diminue encore.

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : semer les graines de la sobriété

L'Agglomération propose des animations pédagogiques de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. Trois agents de Grand Chambéry ont en charge tout le cycle élémentaire et un partenaire associatif, France Nature Environnement 73, intervient dans le secondaire.

Ces animations ont vocation à développer chez les élèves la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation de ressources, réduire le gaspillage alimentaire, s'approcher du zéro déchet, et commencer à adopter de bons gestes.

Les formats sont variés pour s'adapter à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échange autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstrations de camion poubelle, visites d'installations de valorisation des déchets...

Sur l'année scolaire 2024/2025, ce sont près de 4 000 élèves et jeunes adultes qui ont été sensibilisés, de la maternelle à l'université, mais aussi au cours d'événements qui leur sont réservés comme la journée du jeudi précédant le Dimanche de Récup' du printemps.

Récapitulatif des interventions

	Élèves	Interventions
Animateur et animatrices de Grand Chambéry	2 496	322
France Nature Environnement 73	1 389	85
Total	3 885	407



PROJET 2026

La course aux jouets

Ce challenge à destination des écoles de Grand Chambéry aura pour objectif de sensibiliser les enfants et leur entourage à l'histoire, l'économie et au cycle de vie des jouets. Il abordera la question du recyclage des jouets, de leur achat en seconde main, et permettra de travailler avec des acteurs locaux de la vente d'occasion de jeux et jouets.



Démonstration d'un camion benne dans une école maternelle.

LES ATELIERS ET VISITES

Mettre en pratique de nouveaux gestes pour changer ses habitudes

C'est la méthode choisie par Grand Chambéry pour accompagner ses habitants vers une consommation plus responsable et moins productrice de déchets.

Des ateliers sont proposés gratuitement tout au long de l'année pour découvrir les couches lavables pour son nouveau-né, réparer ses vêtements, conserver ses aliments, se former aux techniques de compostage et de jardinage, faire ses propres emballages cadeaux, fabriquer son shampoing solide, etc.

L'offre d'ateliers zéro déchet s'est diversifiée et développée puisque de nouveaux prestataires permettent maintenant de concevoir ses propres protections menstruelles lavables ou son sac à pain, de fabriquer des abris pour les animaux pour renforcer la biodiversité, ou d'apprendre à réparer ses articles de sport !

	Participants	Interventions
Ateliers	920	121
Visites	366	58
Total	1 286	179



Un des ateliers destinés à expérimenter pour changer ses habitudes : l'atelier de fabrication de ses produits ménagers.

LES ÉVÉNEMENTS

En tant qu'organisatrice ou participante, la direction de la gestion des déchets est intervenue sur plusieurs événements dans le courant de l'année :

- **Tous au Compost** : s'appuyant sur cet événement national, les équipes de Grand Chambéry sont allées à la rencontre des utilisateurs de la déchetterie de Chambéry-Bissy du 9 au 12 avril pour promouvoir d'autres alternatives que la déchetterie pour gérer ses végétaux : broyage des branches, paillage des tontes ou mulching... 480 personnes ont pu être initiées à ces pratiques qui évitent des allers-retours en déchetterie et enrichissent directement le sol de nos jardins.



- Le 25 mai, un **Dimanche de Récup'** s'est tenu à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Arvey. L'intérieur et les extérieurs ont été investis pour cette édition de printemps. 183 visiteurs sont venus à notre rencontre, dont les deux tiers découvraient le principe de Dimanche de Récup'.

Et cette année, au cours de la journée réservée aux enfants du jeudi précédent, 48 enfants des écoles primaires de La Thuile et de Puygros se sont essayés à des ateliers récup', compostage, et challengés sur l'escape game zéro déchet !



Le mois de septembre a été riche en rencontres

- La direction de la gestion des déchets a été invitée par l'Accorderie des Hauts-de-Chambéry pour leur fête de quartier et 125 enfants et adultes ont pédalé sur le vélo mixeur pour transformer des fruits abimés et peu tentants en délicieux smoothies.
- Le samedi 20 septembre, comme chaque année dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, la direction de la gestion des déchets a ouvert les portes de son service collecte et fait visiter les locaux et le parc de véhicules à 79 adultes et enfants : bureaux, vestiaires, démonstration du logiciel de suivi des circuits de collecte et démonstration de camions de collecte... de quoi satisfaire la curiosité des petits et des grands.
- Le 23 novembre, l'incontournable **Dimanche de Récup' de Noël** a accueilli 568 visiteurs à la salle des fêtes de Vimines autour d'ateliers de décorations en récup', de cours de couture, d'un grand jeu sur « Rien de neuf pour ce Noël ! », et du spectacle « copains - copines » par les Maîtres Trieurs Sauveteurs.



PROJET 2026

Un Dimanche de Récup' spécial Réparation pour le printemps !

Pour faire connaître les artisans du territoire qui réparent les vêtements, les articles de sport, le petit électroménager...

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Parce que les restes de la préparation des repas sont des richesses biologiques et non des déchets, Grand Chambéry œuvre depuis des années pour leur retour à la terre par compostage.

Des composteurs individuels à installer dans son jardin

Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques depuis plus de 20 ans. Le nombre de composteurs et de lombricomposteurs distribués en 2025 a concerné 674 foyers, pour un total de plus de 15 500 composteurs sur le territoire qui permettent de détourner plus de 2 000 tonnes de déchets compostables par an.

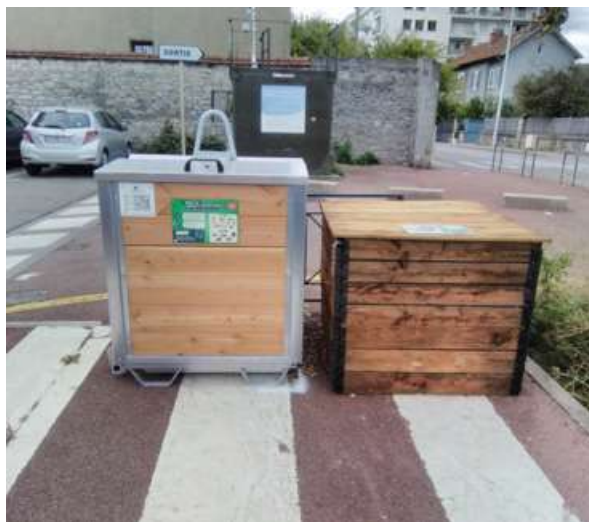
Des composteurs partagés pour les logements collectifs et les établissements

La première installation d'un site de compostage partagé remonte à 2009 et 144 sites sont en service à fin 2025. 10 nouveaux sites ont vu le jour en 2025, 5 qui ont été installés dans des copropriétés ou quartiers, et 5 installés dans des établissements (collèges, lycées...).

Chaque site « digérant » en moyenne 1,3 tonne/an, on estime que 187 tonnes de déchets ont été détournées des ordures ménagères en 2025.

La collecte des déchets compostables

Grand Chambéry incite et facilite le compostage depuis de nombreuses années à la maison, à l'école et au travail, y compris dans les zones urbaines. Démarche innovante sur notre territoire il y a 20 ans, le tri des déchets alimentaires est maintenant généralisé en France depuis la loi AGEC de 2020.



Dans cette nouvelle perspective, la création d'une nouvelle collecte a vu le jour en 2024 avec le déploiement d'un réseau de 326 composteurs collectables accompagnés de leur réserve de broyat, installés dans les zones urbaines des communes de Barberaz, Barby, Bassens, Challes-les-Eaux, Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, La Motte-Servolex, La Ravoire, St-Alban-Leysse, St-Baldoph, St-Jeoire-Prieuré. Près de 60 000 habitants sont concernés par cette collecte, avec une technologie là aussi remarquable.

Les ajustements nécessaires ont été apportés en 2025 avec l'installation d'une trentaine de composteurs supplémentaires et le développement du réseau de collecte a été poursuivi dans l'hyper-centre de Chambéry où une quinzaine d'abris bacs ont été installés.

En 2025, 546 tonnes ont été collectées par ce dispositif.



PROJET 2026

La végétalisation autour des points de collecte pour une meilleure intégration dans les centres anciens des communes.

LE PRÊT DE BROYEURS À VÉGÉTAUX

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement des broyeurs à végétaux.

- Des broyeurs thermiques semi-professionnels sur remorque sont mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de leur commune. Les services techniques des communes peuvent également s'en servir afin d'éviter les déplacements en déchetteries.

13 broyeurs thermiques sont mis à disposition de 36 communes.

Ces broyeurs semi-professionnels ont été prêtés 348 fois cette année avec une estimation de 9 703 m³ de végétaux valorisés au jardin. Soit l'équivalent de 277 bennes de déchetteries évitées !

- 15 broyeurs pouvant être transportés dans le coffre d'une voiture sont aussi disponibles. Le prêt est gratuit sous conditions en s'inscrivant sur simplici.grandchambery.fr. Un total de 106 emprunts et l'équivalent de 173 m³ évités en déchetterie.



PROJET 2026

Une réflexion approfondie va être menée pour proposer des solutions de réduction des végétaux du jardin :

- Mener des opérations de broyage de proximité sur le modèle de la déchetterie mobile dans certains quartiers,
- Prestations de broyage à domicile sur rendez-vous,
- Ouvrir un espace pédagogique de gestion des végétaux, lieu ressource de formation et d'information des habitants sur le sujet.



Le projet d'espace pédagogique en cours de réalisation à Chambéry

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Comme le veut la réglementation, Grand Chambéry s'est dotée en fin d'année 2024 d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce programme d'actions est un document de planification qui doit se lire comme la feuille de route de la réduction des déchets pour les 6 prochaines années.

74 actions de réduction, articulées autour de 7 axes, doivent permettre d'atteindre au terme de ces 6 ans de travail - 12% de déchets ménagers et assimilés produits sur notre territoire. Soit une réduction de 60 kg de déchets ménagers et assimilés/habitant à l'horizon 2030. Sachant que la quantité de déchets/habitant était à près de 500 kg/habitant en 2019, l'objectif est d'atteindre 436 kg/ habitant en 2030.

Le ratio pour 2025 est de 458 kg/habitant, et la réduction des déchets entre 2019 et 2025 est de -8,3%. L'objectif est donc jugé comme atteignable dans les 5 prochaines années.

Même si les actions de sensibilisation des enfants, les ateliers et visites proposés aux adultes, les événements, et les opérations de valorisations des biodéchets par compostage menés depuis longtemps sont emblématiques de la réduction des déchets de notre territoire, la construction concertée du PLPDMA a permis de concevoir d'autres types d'actions et d'approfondir celles existantes.

Expérimentations 2025

■ **HOPLA !** pour accompagner les commerces de vente alimentaire à emporter dans la transition vers l'utilisation de contenants réemployables.

Lauréat d'un appel à projets de CITEO, éco-organisme financeur de la fin de vie des emballages, Grand Chambéry s'est associée aux Agglomérations voisines Grand Lac et Grand Annecy pour monter l'expérimentation Hopla. Avec Hopla, les restaurateurs volontaires sont équipés de bols en verre, barquettes en inox ou boîtes à pizza en plastique qui permettent d'éviter l'emballage jetable. Ils sont mis à disposition du consommateur 14 jours avec une simple caution non encaissée si les contenants Hopla sont rendus dans les temps. 7 restaurants participent à cette expérimentation jusqu'en septembre 2026.



■ **« Événement responsable »** ... ou comment aider à passer à la vaisselle lavable sur les manifestations culturelles ou sportives.

En 2025, Grand Chambéry a financé la location de vaisselle lavable pour les repas des 200 bénévoles du festival Lafi Bala en juin : 1 200 kits de couverts (assiettes, fourchettes, couteaux, cuillères et gobelets) ont échappé aux ordures ménagères.



■ **« Changeons les règles ! »** ou comment faciliter le passage aux protections menstruelles lavables.

En 2025, le conseil communautaire a acté l'aide à l'achat de protections féminines lavables. Une subvention de 30 €/an est donc versée à toute femme qui fait le choix d'arrêter les protections jetables. Pour accompagner ce dispositif, des ateliers gratuits présentent les différents types de protections disponibles pour choisir et acheter celui qui convient le mieux.



PROJET 2026

Proposer le prêt de gobelets, pichets et barquettes lavables aux organisateurs de manifestations avec des expérimentations à grande échelle :

- Fournir la vaisselle réemployable pour les repas des 130 bénévoles de l'événement Odyssea du 23 mai 2026,
- Fournir de la vaisselle réemployable pour tous les festivaliers du Marché des Continents 2026 les 12-13 juin 2026.

S'ANCER DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Parce que l'économie linéaire puise sans compter dans les réserves naturelles de la terre, Grand Chambéry promeut depuis plusieurs années des actions d'économie circulaire sur son territoire, en grande partie par l'intermédiaire de l'association Solucir.

Solucir, porte d'entrée de l'économie circulaire en Savoie Mont-Blanc, est une association de mise en réseau de solutions circulaires initiées sur le territoire qui vise également à démocratiser l'économie circulaire auprès du tissu économique local. Elle crée ainsi de la valeur économique et environnementale en contribuant à l'émergence de filières.

2025 est aussi l'année où le projet de création d'un pôle de l'économie circulaire est devenu concret.

Suite aux études de faisabilité technique et économique réalisées ces 2 dernières années, Cristal Habitat, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry ont travaillé à l'émergence d'un tel lieu. Son implantation géographique au sein de la friche industrielle Rubanox, en plein cœur de Chambéry à deux pas du nouveau quartier de Vétrotex est actée. De nouvelles études vont être menées au cours des prochains mois afin de finaliser le projet opérationnel et de monter le programme des travaux.

Grand Chambéry accompagne également les porteurs de projets de recyclerie, de solution de réemploi, de développement de la facilitation du geste de réparation, ou encore de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette année, une association locale a pu bénéficier de cette aide pour monter un projet de préparation et de stérilisation de bocaux de plats anti-gaspi.





Indicateurs techniques relatifs à la gestion des déchets ménagers et assimilés

2

1 La collecte des déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont des compétences historiques de l'Agglomération.

Au sein de la direction de la gestion des déchets, le service collecte est chargé de :

■ **Collecter les déchets ménagers « et assimilés »**, les déchets assimilés désignant ceux des activités professionnelles qui peuvent être assimilés, de par leur nature et leur quantité, aux déchets des ménages (voir page 24).

Les déchets ménagers et assimilés (DMA) comprennent :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR),
- les emballages et papiers désignés aussi par « collecte sélective » (CS),
- les cartons,
- les contenants en verre,
- les déchets compostables et biodéchets.

■ **Acheminer ces déchets vers les installations de valorisation**, pour recyclage ou production d'énergie : le centre de tri pour les déchets recyclables, la plateforme de Champlat pour les déchets compostables et l'usine de valorisation énergétique pour les ordures résiduelles. Ces trois centres de traitement départementaux sont gérés par Savoie Déchets et traitent l'intégralité des tonnages à l'échelle départementale (voir p. 29).

Le dispositif de collecte des déchets de Grand Chambéry repose également sur le fonctionnement de 4 déchetteries, pour la gestion des encombrants et déchets dangereux en particulier, à Chambéry-Bissy, La Ravoire, Saint-Alban-Leysses et Le Châtelard, et un service de déchetterie mobile utilisé par 33 communes pour aller au plus près des besoins des habitants (voir p. 28).

**EN 2025,
4 958 TOURNEES
ONT COUVERT LA
COLLECTE DES 5 FLUX
SUR L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE, EN BACS OU
EN POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRES.**



L'ORGANISATION DU SERVICE

La collecte se fait majoritairement en régie avec le personnel et le matériel de Grand Chambéry.

67 agents veillent au bon déroulement des 19 tournées de collecte quotidiennes, renforcés par **7 saisonniers** les mois de juillet et août.

- **57 agents** de collecte des déchets
- **7 agents** de collecte saisonniers
- **7 chefs d'équipe**
- **1 responsable** d'optimisation des tournées de collecte
- **2 responsables** de service

Un parc de 32 véhicules de collecte (véhicules de 3,5 à 32 tonnes) permet d'assurer la collecte des déchets du lundi au vendredi tout au long de l'année, jours fériés compris.

Quelques interventions sont toutefois effectuées par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics, qui concernent :

- La collecte du verre dans les Bauges par la société Mineris,
- La collecte du centre-ville de Chambéry le samedi matin, par les sociétés Trialp et Mineris,
- La collecte des cartons des commerçants dans le centre-ville de Chambéry, par la société Trialp (en vélo et en camion benne),
- La collecte des textiles, linge de maison et chaussures, par l'association Emmaüs Vêtements,
- La collecte des déchets composables (en bacs) à Chambéry par la société Trialp.



Prise de poste, les agents s'équipent et les premiers véhicules sortent du dépôt.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE

La collecte est structurée en ramassage de points d'apport volontaire, soit dans des bacs de regroupement, soit dans des conteneurs grand volume (CGV) enterrés, semi-enterrés ou aériens.

Les 3 types de conteneurs "grand volume" :



aériens



enterrés



semi-enterrés

Toutes les collectes sont planifiées de 5h15 à 11h45 du lundi au vendredi.

Une collecte complémentaire assurée par un prestataire de service est également réalisée le samedi sur le centre-ville de Chambéry.

La fréquence et les jours de collecte sont définis par types de déchets, par secteurs et types de conteneurs :

- pour les ordures ménagères résiduelles en bacs, la fréquence varie de une à six fois par semaine ; en conteneurs grand volume, de une à trois fois par semaine.
- pour les déchets d'emballages et papiers en bacs, la fréquence varie de une à trois fois par semaine ; en conteneurs grand volume, de une à deux fois par semaine.

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés en semaine. Elles restent néanmoins soumises à modification, pouvant être assurées de façon différente ou décalée en cas de nécessité de service ou contraintes exceptionnelles (événements, travaux, restriction de circulation...).

Pour la collecte du verre, le rythme des collectes est établi à une fois toutes les trois semaines.

Plusieurs secteurs voient leur fréquence augmenter en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de La Féclaz et des Aillons-Margériaz en saison d'hiver. De même, le plan d'eau de Lescheraines est davantage collecté l'été.

LES MODALITÉS DE COLLECTE

L'ensemble des tonnages des deux collectes, ordures ménagères résiduelles et collecte sélective, est collecté pour moitié en bacs roulants et pour moitié en conteneurs grand volume.

- Collecte 100% conteneurs grand volume
- Collecte en transition > 100% grand volume
- Collecte bacs roulants + conteneurs grand volume



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



841
**PAV EMBALLAGES
RECYCLABLES
ET PAPIER**



1151
**PAV ORDURES
MÉNAGÈRES**



639
PAV VERRE



31
PAV CARTONS



59
**PAV TEXTILE – LINGE
CHAUSSURES**

ET UN PARC DE **BACS ROULANTS COLLECTIFS** DE PLUS DE **10 000** UNITÉS.



2025 : RÉORGANISATION DES TOURNEES DE COLLECTE DES CONTENEURS GRAND VOLUME

Dans la continuité des chantiers d'installation de conteneurs grand volume au fil du temps et des secteurs, une refonte des tournées de collecte des conteneurs grand volume a été réalisée en novembre 2025 pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la cohérence géographique. Cette réorganisation a donné lieu à la création d'une nouvelle tournée.

LES TONNAGES COLLECTÉS hors déchetteries et collectes spécifiques

42 080 T de déchets collectés

Soit 291 kilos/habitant/an

Collectes principales en tonnes	2024	2025	Ratio 2025 en kg/hab.
Ordures ménagères	31 337	30 795	213
Emballages et papier	6 494	6 621	46
Verre	4 211	4 664	32

■ Les chiffres 2025 s'inscrivent dans une baisse continue des volumes collectés d'ordures ménagères particulièrement significative cette année : - 542 T. Ils démontrent que les habitants se familiarisent peu à peu à l'extension des consignes de tri de 2023 et au développement du tri à la source des biodéchets.

■ Dans le prolongement de la remarque précédente, la collecte des emballages et papiers issue d'un meilleur tri augmente, même si malgré l'extension des consignes de tri de nombreux emballages ne sont toujours pas dirigés vers les bacs jaunes ce qui limite les performances de l'agglomération.

■ La densification des points de collecte du verre et la rénovation du parc bénéficient également à la collecte au verre (+ 453 T par rapport à 2024).

LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

■ Les sapins de Noël

Chaque année, deux collectes hippomobiles des sapins de Noël sont effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier. La société Trialp met à disposition un de ses agents et ses chevaux pour promouvoir cette modalité douce.

En 2025, 3,5 T de sapins ont rejoint la plateforme de compostage de Champlatt.

■ Collecte des cartons des commerçants de l'hyper-centre de Chambéry :

Cette collecte est réalisée en camion pour les rues principales et en vélo dans les rues piétonnes.

En 2025, 242 T de cartons ont été collectées et envoyées au centre de tri pour intégrer les filières de recyclage.

■ La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC)

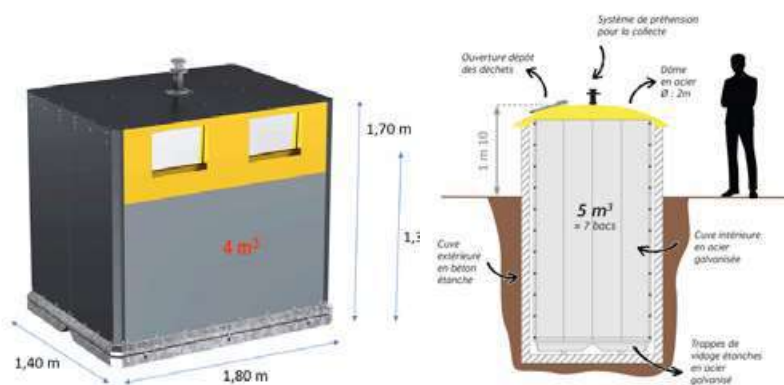
La prestation de collecte des textiles a été attribuée à Emmaüs Vêtements dans le cadre d'un marché public de promotion de l'emploi de personnes en situation d'exclusion, résidant sur le territoire de l'Agglomération. Cette collecte permet le maintien sur l'agglomération d'une unité de tri des TLC usagés au bénéfice des demandeurs d'emploi, et permet la valorisation de ces TLC dans une perspective de réduction des déchets (revente en boutiques et recyclage en panneaux d'isolation).

En 2025, 447 tonnes ont été collectées.



ÉVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS ET DU PARC MATÉRIEL

Dans le cadre de ses choix techniques mais aussi d'optimisation de son service et de maîtrise des coûts, Grand Chambéry développe chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs semi-enterrés ou conteneurs aériens) en lieu et place de nombreux bacs de regroupement.



En 2025, 253 CONTENEURS GRAND VOLUME

ont été installés sur le territoire dans le cadre de travaux de développement pour moderniser les techniques de collecte et homogénéiser les circuits de collecte ou de travaux de rénovation des conteneurs arrivés au bout de leur durée d'exploitation.

Cette année, l'implantation de **187 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS OU AÉRIENS** ont participé au programme de développement de la conteneurisation de l'agglomération.

■ La commune de Jacob-Bellecombette

a fait l'objet d'une conteneurisation significative dans le secteur du Corbelet soit 20 conteneurs semi-enterrés. Le site de l'université Savoie Mont-Blanc a également évolué vers un système en apport volontaire avec des points de colonnes aériennes.

■ Saint-Jeoire-Prieuré

a bénéficié d'un programme de rénovation et de développement pour tendre vers le 100 % conteneurisé sur la commune : 13 conteneurs semi-enterrés et 3 colonnes aériennes ont été implantés.

■ Des sites déjà existants ont été concernés par des adaptations

(ajout de conteneurs grand volume lorsque la population du quartier augmente par exemple) ou encore des opérations de rénovation. En effet, les conteneurs semi-enterrés de première génération (avec une cuve plastique) implantés depuis les années 2010 sont en fin de vie et font l'objet depuis plusieurs années d'une campagne d'envergure de rénovation.

Dans un souci d'optimisation et de sécurisation, des sites peuvent aussi être déplacés.

Cette année, 66 conteneurs semi-enterrés ont été rénovés.



En 2025, la commune des Déserts a été entièrement conteneurisée, en procédant à la création de nouveaux points de conteneurs semi-enterrés, à la densification de points d'apport volontaire existants et à la rénovation de tous les sites de conteneurs de « première génération ».

Au total, **46 conteneurs grand volume** ont été implantés et le double système de collecte qui persistait dans cette commune rurale a ainsi été supprimé. Les habitants disposent désormais d'un service de collecte identique pour tous avec une offre de tri des déchets adaptée.

Il s'agit pour la direction de la gestion des déchets d'un projet de longue date afin de rendre efficace la collecte de cette commune présentant des usages différents entre de petits lieux-dits difficilement accessibles en hiver pour une collecte en bacs roulants et un plateau de sports d'hiver à forte fréquentation. En 2026, ce grand projet sera finalisé avec la rénovation et la transformation de conteneurs de quelques points d'apports volontaires.

LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Le service maintenance assure toutes les missions d'entretien et de maintenance en soutien au service d'exploitation. La priorité de ses actions est d'assurer la continuité des tournées de collecte en régie.

8 agents constituent cette équipe :

- 1 chef de service et 1 chef d'équipe,
- 2 agents en charge du parc de bacs roulants,
- 4 agents en charge des camions et conteneurs grand volume.

Quelques chiffres :

- **Plus de 1 000 bacs roulants déployés, remplacés ou réparés chaque année.** A savoir que tous les bacs ou couvercles hors service sont récupérés par le fournisseur ou un repreneur de « seconde main » en vue de leur recyclage.
- **Des interventions quotidiennes sur le parc de plus de 2 500 conteneurs grand volume (CGV) :** essentiellement des opérations de réparations. L'objectif étant de tendre vers une maintenance préventive.
- **Une à deux campagnes** par an de lavage et de désinfection des conteneurs sont effectuées sur les bacs roulants et CGV. Tous les conteneurs semi-enterrés et les colonnes aériennes sont au moins lavés une fois par an ainsi que les bacs roulants des points publics, pour tous les flux de déchets.
- L'équipe assure une maintenance de « Niveau 1 » de tout le parc poids lourds, soit plus de 30 véhicules. Elle suit les contrôles réglementaires (trimestriels, semestriels et annuels) et programme les interventions nécessaires ; elle fait le lien entre tous les prestataires intervenant sur les véhicules : atelier mécanique de la ville de Chambéry, garages, hydrauliciens, chaudronniers, pneumatiques ...

Remise du chèque à la Ligue contre le cancer de Savoie le 15 juin 2025, à l'occasion de l'événement du « Relais pour la vie » à La Motte-Servolex, en présence de Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, Marie Bénévisse, vice-présidente en charge de la gestion des déchets de Grand Chambéry et le Docteur Emmanuel Berland, président de la Ligue contre le cancer de Savoie.

Le verdissement de la flotte des camions de collecte

En lien avec le Plan climat-air-énergie territorial de l'agglomération (PCAET), c'est une priorité de la direction de la gestion des déchets.

Après les trois premiers camions roulant au gaz naturel vert (bio GNV) acquis en 2020, **le parc dispose en 2025 de 10 bennes tasseuses à ordures ménagères et camions grues.**

L'objectif est de disposer de 18 camions de ce type en 2031. Le bio GNV est produit à Chambéry et à l'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry (Udep) en particulier. Sa consommation permet de limiter les émissions de CO₂ (divisées par quatre si on considère la filière dans son intégralité) et de baisser drastiquement l'émission des microparticules.



Toute l'année, trier le verre soutient la recherche

Saviez-vous que vos gestes de tri peuvent aussi aider à financer la lutte contre le cancer ?

Pour chaque tonne de verre collectée dans les conteneurs dédiés, 3 € sont reversés à la Ligue contre le cancer de Savoie.

Pour l'année 2025, grâce au tri des habitants, 12 645 € ont été reversés à la Ligue contre le cancer de Savoie, soit l'équivalent de 4 215 tonnes de verre collectées.



Un camion de collecte aux couleurs d'Octobre Rose



Cette année, Grand Chambéry a mis à l'honneur la Ligue contre le cancer de Savoie avec une initiative qui s'inscrit dans la campagne nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Un camion-benne a été floqué de visuels et a sillonné le territoire pendant plus d'un mois. À travers cet engagement, l'Agglomération a souhaité ainsi inciter chacune et chacun à s'informer et à agir pour sa santé.



LES DÉCHETS DES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS DITS ASSIMILÉS

La collectivité a la charge de la collecte des déchets produits par les ménages. Elle peut par extension prendre en charge les déchets d'activités professionnelles pour ce qui peut être assimilé, de par leur nature et leur quantité, aux déchets des ménages.

Elle est réglementairement libre de fixer les limites de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques et sujétions techniques particulières (Article R224-26 CGCT), tant que les établissements concernés sont collectés dans les mêmes conditions que ceux des ménages.

Grand Chambéry a ainsi fixé dans son règlement de collecte le seuil de collecte à 5 m³ par semaine maximum.

Tout professionnel produisant plus de 5 m³ de déchets assimilés par semaine est considéré comme gros producteur et les volumes excédentaires ne sont pas collectés par Grand Chambéry. En deçà de ce seuil, en fonction du volume produit et du montant de la TEOM acquittée par ce professionnel, un contrat de redevance spéciale peut être passé entre lui et Grand Chambéry.

567 conventions sont établies avec des établissements « professionnels » dont 70 nouveaux en 2025.

Le service de redevance spéciale a été renforcé en 2024 et une plaquette explicative à l'attention des professionnels a été éditée en 2025. Elle permet de comprendre les modalités d'application tant techniques qu'économiques du service aux entreprises.



2 LES DÉCHETTERIES

Destinées à recevoir les déchets volumineux et les déchets dangereux et toxiques qui ne peuvent être collectés dans les conteneurs grand volume, les 4 déchetteries de Grand Chambéry sont réservées aux particuliers. Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels, exception faite de celle du Châtelard qui peut recevoir les déchets des activités professionnelles à défaut d'offre privée.

L'activité des déchetteries s'appuie sur l'accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des déchets déposés (le « haut de quai »), et sur l'évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptée (le « bas de quai »).

Neuf agents de Grand Chambéry sont chargés de la gestion haut de quai des déchetteries. Des agents de la société Trialp réalisent aussi l'accueil des utilisateurs en prestation de service.

Une zone « donnez-prenez » dédiée au réemploi

Les habitants viennent se débarrasser en déchetterie mais tout n'est pas à proprement parler un déchet. Une recyclerie a ainsi vu

le jour à la déchetterie de Chambéry-Bissy pour permettre aux objets pouvant l'être d'être réutilisés par d'autres.

Déchetteries (dont la déchetterie mobile)
22 905 t, 158 kg/habitant
(- 3,57% par rapport à 2024)

Plus de 398 000 passages ont été enregistrés :

- **Chambéry-Bissy**
164 167 passages
- **Saint-Alban-Leyse**
108 698 passages
- **La Ravoire**
94 775 passages
- **Le Châtelard**
22 918 passages
- **Déchetterie mobile**
8 195 passages



L'ÉVACUATION DES DÉCHETS DE DÉCHETTERIES

L'évacuation des bennes vers les filières de traitement et de recyclage est assurée par les sociétés NANTET, SUEZ, CHIMIREC, TPLM selon les types de déchets.

L'obligation faite aux producteurs de biens de consommation de prendre en charge la fin de vie de leurs produits (responsabilité élargie du producteur) s'est traduite par la création d'éco-organismes à qui ils ont confié le tri et le traitement des déchets issus des produits qu'ils mettent sur le marché.

Certaines filières sont donc directement ou en partie prises en charge par ces éco-organismes agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

36 filières de traitement permettent le recyclage des objets et matériaux déposés.

Ainsi, sur les déchetteries de Grand Chambéry, on retrouve les éco-organismes suivants :

Eco-organismes	Déchets pris en charge
EcoMaison	Mobilier, couettes et oreillers, articles de bricolage et de jardin non thermiques, jeux et jouets
OCAD3E (Ecosystem)	DEEE, ampoules et néons
Corepile	Piles
EcoDDS	Déchets toxiques non professionnels
Ecologic	Articles de sports de loisirs, articles de bricolage et de jardin thermiques
OCAB	Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) : Laine de verre, laine de roche, plâtres, bois, plastiques, menuiseries vitrées

La prise en charge directe de certains déchets par des éco-organismes explique le développement du nombre de bennes de caractérisation présentes sur le haut de quai.

Beaucoup de produits sont aujourd'hui pris en charge dans ce cadre, permettant le développement de filières de traitement, avec deux conséquences :

- la collectivité n'a plus la maîtrise des exutoires sur son territoire,
- pour les agents en déchetterie, les consignes de tri sont plus complexes à faire passer auprès des usagers.

Près de 6 054 tonnes au total sont concernées par une gestion directe des éco-organismes, avec un taux de recyclage performant : 96 % des déchets sont valorisés en déchetteries.

LE RÉEMPLOI pour réduire la quantité de déchets produites

La déchetterie traite par nature des déchets : des objets destinés à être jetés. Devant l'évolution des modes de consommation, et par voie de conséquence des quantités de déchets à traiter, tous les apports en déchetterie sont-ils à considérer comme des déchets ? Et si la déchetterie n'était pas seulement un lieu de débarras, mais un site d'économie circulaire où l'objet dont on ne souhaite plus peut retrouver un nouveau propriétaire ?

LES ZONES DONNEZ-PRENEZ

À l'instar de la zone « Donnez-prenez » de la déchetterie du Châtelard, la déchetterie de Chambéry-Bissy a débuté une expérimentation fin 2025 d'une zone dédiée au réemploi. Le fonctionnement est simple : les habitants peuvent déposer des objets en bon état ou en état de marche dans un espace clairement identifié. Il est également possible de repartir avec un objet sans obligation d'en avoir déposé un. Réalisé dans le cadre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), le test se poursuit avec l'objectif de passer de 30 tonnes captées actuellement à 450 tonnes par an dans les 3 à 5 prochaines années. Avec trois ambitions clés :

- Économiser les matières premières épuisables,
- Limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets,
- Maîtriser le coût de la gestion des déchets pour la collectivité.

Sur les trois déchetteries du bassin chambérien, l'Agglomération a missionné l'association Les Chantiers valoristes pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, ou démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les acteurs intervenant sur les hauts de quai de déchetteries (régie et prestation).



Lancement de la zone « Donnez-prenez » de Chambéry-Bissy



LA DÉCHETTERIE MOBILE



La déchetterie mobile est un service itinérant gratuit réservé aux particuliers qui permet de déposer au plus près de chez soi les encombrants et autres déchets spécifiques, reprenant les principales fonctionnalités d'une déchetterie classique.

La déchetterie mobile se perfectionne d'année en année et répond à un vrai besoin de proximité, en particulier pour les encombrants. Elle sillonne les 33 communes de l'Agglomération participantes sur la base d'un calendrier publié à l'avance. 8 195 usagers ont fréquenté les 158 dates assurées en 2025 totalisant près de 186 tonnes déposées par commune.

LES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES

Type de valorisation	Bissy	Déchetterie mobile	La Ravoire	Le Châtelard	Saint-Alban-Laysse	Autres	Total
Amiante	29,8	-	0,2	31	-	13,4	74,4
Autres - non dangereux	275	1,4	47,3	40,7	51,4	-	415,8
Bois	1 759	-	876,6	491,9	999	24,8	4 151,3
Bricolage, jardin, Sport et loisirs	52,3	2,5	18,6	10	16,8	-	100,2
Déchets dangereux	91,2	6,6	47,7	31,7	52	-	229,1
Equipements électriques et électroniques	411,9	30,4	181,4	69,5	220,4	-	913,6
Gravats	1 625,1	-	983,3	290,7	968,7	42,3	3 910,1
Huiles	20,9	3	10,8	6,6	15,3	-	56,5
Métaux	8,9	16,6	-	103,7	-	-	129,2
Mobilier	437,8	106,3	210,1	92,2	247,3	-	1 093,6
Papier / cartons	388,9	5	211,2	62,9	243,8	38,1	949,8
Plâtre	440,8	-	110,7	53,2	101,7	-	706,4
Réemploi	71	2,4	-	-	-	-	73,3
Textiles	72,5	5	19,7	23,4	24,1	26,8	171,5
Tout venant - incinérables	1 006,3	54,2	820	297,6	829,2	272,8	3 280,1
Végétaux	2 506	-	1 647,1	208,3	1 536,9	752,7	6 650,9
	9 197,31	233,51	5 184,40	1 813,2	5 306,50	1 170,96	22 905,90

3 LA VALORISATION

99,2% des déchets ménagers et assimilés collectés par Grand Chambéry sont traités en vue d'une valorisation :

- **valorisation énergétique (51%)**, avec l'incinération des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri de la collecte sélective,

- **valorisation matière (33,8%)**, par le recyclage des matériaux issus des différentes collectes sélectives, emballages et papiers, du verre et des déchets de déchetteries (ferrailles, cartons, bois, une partie des gravats...)

- **valorisation organique (14,4%)** avec le compostage des végétaux.

Seulement 0,8% des déchets est enfoui en centre de stockage.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Le traitement des ordures ménagères résiduelles collectées est assuré par **l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD)** pour l'ensemble du département de la Savoie. Cette unité dispose de trois lignes d'incinération.

Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, afin de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont

ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression qui est valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

En 2025, l'UVETD a produit :

- 30 153 MWh d'électricité soit les besoins annuels du fonctionnement propre de l'unité et de près de 4 370 foyers,
- 133 931 MWh de vapeur et eau surchauffée, soit les besoins annuels en chauffage et en eau chaude de 13 000 foyers.

LE CENTRE DE TRI

Il traite les déchets recyclables provenant de la collecte sélective de l'ensemble du département de la Savoie : emballages, plastiques, papiers et cartons. Les différentes catégories de matériaux

qui résultent de la séparation mécanique et manuelle réalisée au centre de tri sont conditionnées en balles qui sont dirigées vers les usines de recyclage en France ou en Europe.

UN NOUVEAU CENTRE DE TRI LIVRE EN NOVEMBRE 2025

Un centre de tri de nouvelle génération a été mis en fonctionnement fin 2025, capable de traiter 40 000 tonnes de déchets valorisables par an contre 28 000 auparavant. Plus performant, il devrait permettre d'affiner la qualité du tri de la collecte sélective dite en « multi-matériaux » depuis l'élargissement des consignes de tri en 2023. Il traitera tous les emballages et notamment les plastiques, portant ainsi le recyclage des matières triées à 13 familles différentes.



©Savoie Déchets



LA QUALITÉ DU TRI

Les déchets non conformes déposés par erreur ou manque de civisme dans la collecte sélective peuvent engendrer des problèmes techniques au niveau du parcours de traitement et mettre les agents de tri en danger.

Ils sont écartés au fil des chaînes de tri et sont réorientés vers l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets, avec les ordures ménagères résiduelles.

Sur la base des échantillons de caractérisation obligatoires réalisés à l'arrivée des camions de collecte sélective en entrée du centre de tri, Grand Chambéry affiche un taux de refus de tri 2025 de 28,29 %.

La mise en route du nouveau centre de tri au dernier trimestre 2025 devrait permettre des résultats de tri plus efficaces.

Le chiffre reste significatif et en hausse par rapport à 2024, des efforts sont à produire afin de réduire la part de refus encore présents dans la collecte sélective.

Concrètement, cela représente **1 900 tonnes de refus de tri produits sur les 6 621 tonnes de collecte sélective** entrant au centre de tri qui partent ensuite en incinération.

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

Cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services communaux et des professionnels. Elle est exploitée par la société Suez Organique dans le cadre d'un marché de prestation de service renouvelé en octobre 2022.

Au titre de la compétence traitement, Savoie Déchets a repris en octobre 2025 la gestion de la plateforme de Champlat afin de mutualiser cet outil avec les collectivités voisines et développer des complémentarités entre le traitement des déchets compostables et les végétaux.

Les tonnages collectés par Grand Chambéry sont déposés dans ces trois unités pour leur traitement, la compétence du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective ayant été transférée à Savoie déchets qui opère pour l'ensemble des collectivités compétentes du département. Les installations sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie déchets et sur savoie.dechets.com.

L'impasse, c'est trié !



La relation
avec les usagers

3

À la direction de la gestion des déchets,
la relation avec les usagers investit différents champs.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES

Problème de matériel, défaut de ramassage, changement ponctuel d'une collecte, travaux, manifestation... de nombreuses sources de changement ou de dysfonctionnement, impactant peu ou beaucoup d'usagers, peuvent intervenir. Au quotidien, les questions - et les réponses à apporter - sont toutes aussi nombreuses et variées.

À Grand Chambéry, la plateforme numérique grandchambery.simplici.fr est l'outil central de la relation avec les usagers, pour signaler une situation ou effectuer une demande. Elle facilite la prise de contact, les échanges et les réponses en interne pour mieux répondre à l'utilisateur. 1 420 demandes et réclamations ont été reçues et traitées sur la plateforme en 2025.

Un accueil téléphonique est également ouvert le matin en lien avec le fonctionnement du service de collecte et 3 549 appels ont été reçus.

L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT ET À L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS

La compréhension et le respect des consignes et l'observation des règles de savoir-vivre nécessitent une communication régulière. Les comportements ne sont jamais acquis et l'état de nos poubelles n'est malheureusement pas encore exemplaire ! Avec des conséquences qui ne sont pas à négliger sur la propreté et l'hygiène du cadre de vie et sur la qualité du travail des collecteurs.

La gestion des déchets est aussi un secteur en perpétuel mouvement. L'évolution croissante des activités et des volumes collectés, le coût de leur traitement, les changements de modes de vie des usagers, demandent une adaptation régulière des modalités du service et font évoluer les contraintes de gestion. Les contextes changent, les politiques publiques évoluent, et les outils et consignes délivrées aux usagers aussi.

Or l'adaptation au changement est un processus au temps long qui nécessite une médiation au long cours et une communication pointue sur des champs variés (règles de collecte, consignes de tri, réduire, réemploi...).

En 2025, près de 8 000 foyers ont fait l'objet de communications en boîte aux lettres menées en régie pour informer de changements temporaires (événements exceptionnels, travaux...) ou définitifs (changement de type de collecte...), ou autres événements liés à la gestion des déchets, par exemple les règles de « vivre-ensemble » comme les heures autorisées de dépose du verre : de 7h à 22h, pour ne pas gêner le voisinage etc.

Des campagnes de communication globale sont également élaborées à destination de l'ensemble des habitants du territoire et tout un panel de documents et modes d'emploi détaillés sont diffusés suivant les sujets et les publics.



Toutes les informations utiles figurent sur le site internet de l'Agglomération grandchambery.fr qui reste un outil d'information essentiel.

LE CONTACT ET LA MÉDIATION COMME FERS DE LANCE

Sept réunions publiques ont été organisées en mairies ou directement sur site. Elles permettent de rencontrer les habitants pour expliquer les projets de conteneurisation au sein de leur secteur d'habitation. Organisées en présence de techniciens et d'élus de l'Agglomération et de la commune concernée, elles ont réuni plus de 90 usagers cette année. Ces réunions sont souvent le lieu d'échanges constructifs et créent du lien entre les habitants et les collectivités.



©Voix publique

Campagnes de sensibilisation au tri

Trois opérations de communication de proximité en porte-à-porte ont été menées en 2025 par le prestataire Voix publique et ses équipes d'ambassadeurs du tri sur les communes de Cognin, Chambéry, La Ravoire, La Motte-Servolex, Jacob-Bellecombette et Challes-les-Eaux.

3 218 foyers ont été rencontrés sur un total de 5 955 adresses. Les personnes non joignables ont été destinataires d'une communication papier en boîte aux lettres.

L'objectif de ces campagnes est d'accompagner la mise en place de nouveaux dispositifs de collecte mais aussi de :

- sensibiliser les habitants au tri des déchets,
- les informer sur les dispositifs proches de chez eux,
- les équiper de matériel (mémo-tri, sac de pré-collecte, bio-seau...)



©Voix publique

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET CONTRÔLES DÉCHETS AU SOL

Les dépôts de sacs ou de cartons au pied des conteneurs ne sont malheureusement pas des actes isolés. L'impact de ces comportements sur la qualité de vie, la santé publique et les risques engendrés n'est pas à minimiser.

Des agents contrôlent et inspectent les déchets au sol dans le but d'identifier les contrevenants et engager des poursuites :

- 90 avertissements ont été envoyés,
- 10 factures de nettoyage d'un montant de 200 € éditées.



Indicateurs financiers

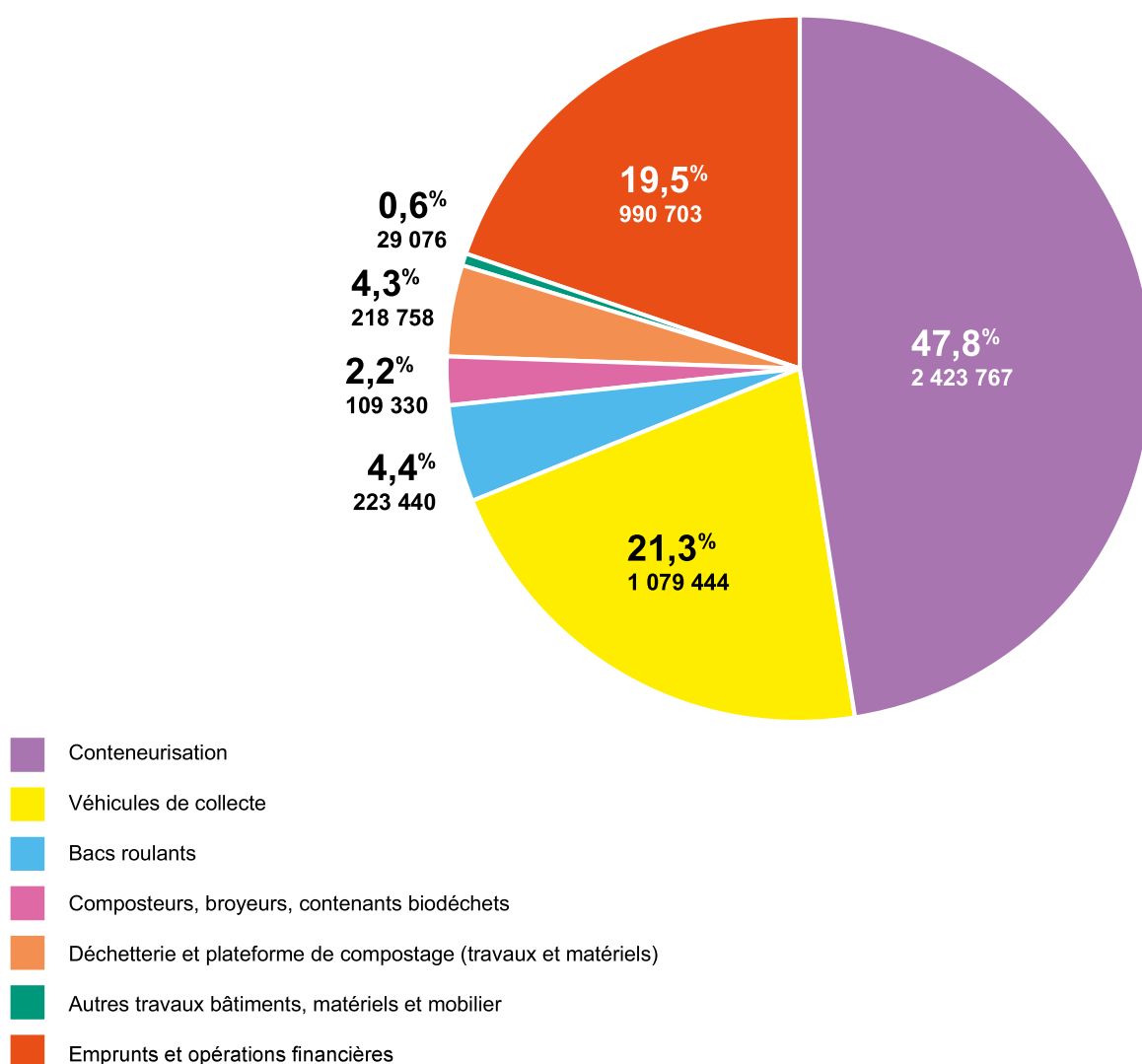
4

1

Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

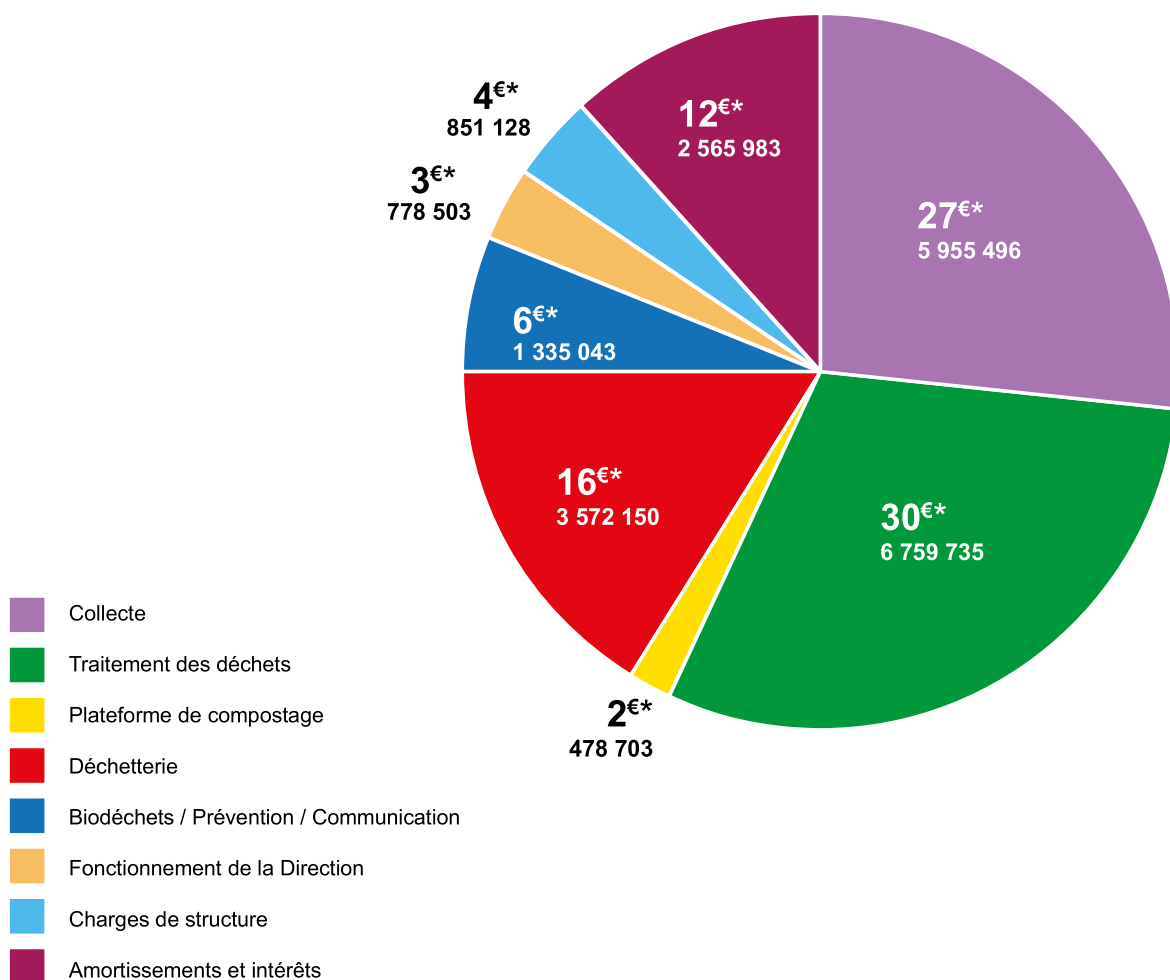
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 : 5 074 518 €



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 22 296 741 €



*Equivalence pour 100 € de TEOM

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

PRINCIPAUX PRESTATAIRES	DÉTAILS	TOTAL 2025 EN € HT
COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYNDICAT		
Savoie Déchets	Incinération des OMr	4 520 610
	Tri des collectes sélectives	1 686 591
COLLECTE		
Altitudes VRD	MO travaux de conteneurisation	32 950
Chablais Service Propreté	Prestation lavage bacs CGV	263 535
DLM Solutions industrielles	Aspirateur souffleur pour biodéchets	27 706
ESE France	Fourniture de bacs roulants et pièces détachées	202 395
EPI de Savoie	Vêtements de travail	36 939
Garage Joram	Entretien réparation véhicules de collecte	25 033
Hydrocase	Location ampliroll	54 000
Locca	Location Bom	35 420
Minéris	Prestation collecte OM	55 628
Minéris	Prestation collecte verre Bauges	21 327
SAML	Location Bom	47 347
Smacl	Assurances	104 229
Spie Batignolles TP Aura Secte	Travaux de conteneurisation	857 251
Sulo	Fourniture CGV semi-enterrés	915 176
Sulo	Fourniture colonnes aériennes	175 703
Sulo	Pièces détachées CGV	27 083
TD Distribution Thevenin Ducrot	Fourniture carburant	222 886
Trialp	Prestation collecte cartons commerçants	144 703
Trialp	Prestation collecte et divers	102 207
Trialp	Prestation collecte des biodéchets	35 207
Trucks Solutions	Acquisition véhicules de collecte	45 000
UGAP	Acquisition véhicules de collecte	806 459
UGAP	Entretien réparation véhicules de collecte	183 032
V Gas Sud Est	Fournitures GNV	123 607
PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
AWT	Traitement déchets verts plateforme Champlat	148 282
Suez Organique	Exploitation de la plateforme de Champlat	321 757
DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
ARP Sécurité	Prestation surveillance déchetterie	277 361
Chimirec	Traitement déchets ménagers spéciaux	100 973
Fraikin Assets	Location véhicule DM	28 722
Les Chantiers Valoristes	Démantèlement/réemploi	81 231
Nantet	Transport et traitement des déchets des déchetteries	984 360
Sibuet	Transport déchets des déchetteries	188 913
Tplm	Transport et traitement fibrociment amiante, déchets dangereux	85 988
Trialp	Exploitation des déchetteries	624 663
UGAP	Acquisition de matériels	105 157
PRÉVENTION		
Complémenterre 38	Contenants biodéchets	32 177
France Nature Environnement Savoie	Animations pédagogiques scolaires	26 000
Les Epigées	Assistance et communication compostage partagé	84 965
Régie Coup de Pouce	Assistance compostage	37 303
Vaudaux Jean	Broyeurs	39 500
Voix Publique	Communication biodéchets	42 931
DIRECTION		
DN Pro	Frais de nettoyage des locaux	31 171
Total Energies électricité gaz	Fournitures d'électricité	58 926
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS		
Enfin réemploi	Développement réemploi - catalogue et logiciel vente en ligne	12 000
ESS Team Savoie Mont Blanc	Evènement avec Cyril Dion	5 000
J'aime Boc'Oh	Anti gaspi alimentaire	10 000
La Manufacture du réemploi - La Madrée	Aménagement local pour promotion artisanat, entrepreneuriat autour réemploi	10 000
La Toupie le jouet solidaire	Recyclerie jeux jouets livres - Création site internet et sensibilisation	10 000
Le Tremplin	Aménagement Le Percolateur	4 000
Les Chantiers Valoristes	Réemploi de mobiliers rembourrés issus de l'activité touristique	5 000
Ligue contre le cancer	Soutien collecte verre	13 438
Low Tech Lab Chambéry	Ateliers changement de pratique	5 000
Objethèque de Chambéry	Développement site internet lié à l'emprunt d'objets	9 000
Solucir	Développement économie circulaire	33 628
Unis-cité	Service civique	8 000

2 Montant annuel global des recettes du service

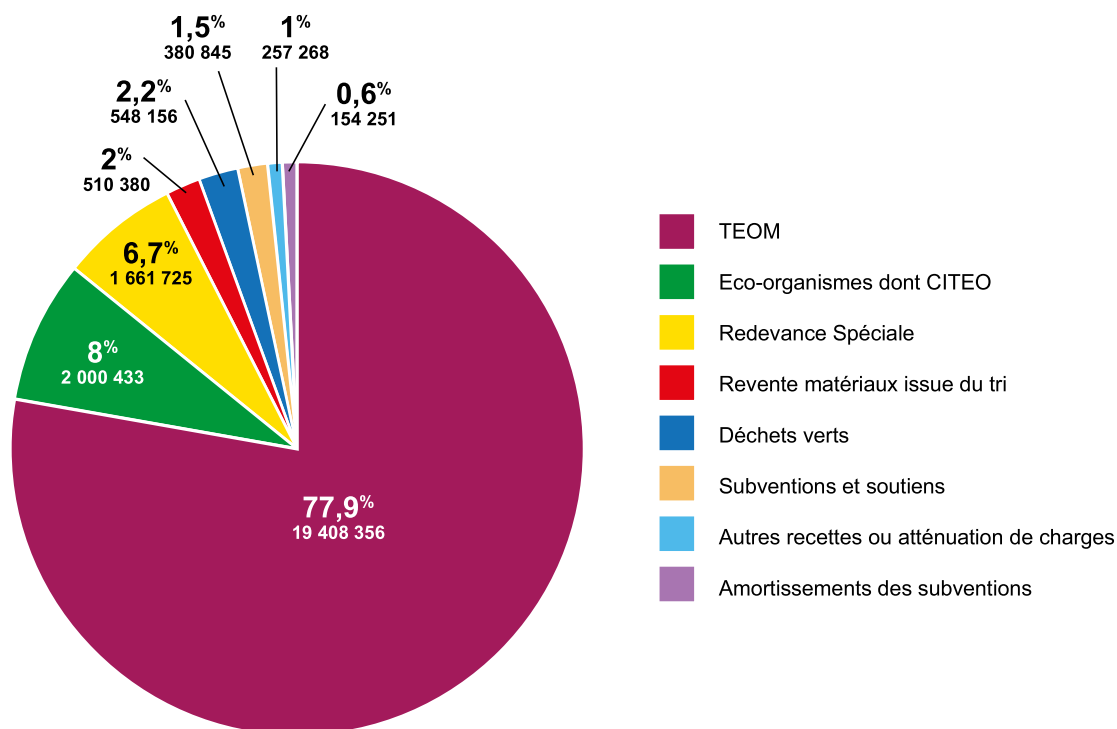
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

Les recettes sont principalement constituées de :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 78 %,
- Les soutiens financiers versés par les éco-organismes et la revente des matériaux triés à hauteur de 12 %,
- La Redevance spéciale 7 %.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 24 921 414 €



LA REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets effectuée par le service public.

Nombre total de conventions : **567 dont 70 nouvelles sur l'année**

Un volume total d'OM collecté d'environ **48 711 m³**

Un volume total de CS collecté d'environ **21 654 m³**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE :

	2024	2025		Recette globale
Producteurs privés	280	345	Gros producteurs	808 352 €
Etablissements éducatifs	30	35	Etablissements éducatifs	213 162 €
Administrations	40	38	Administrations	273 034 €
Collectivités	25	25	Collectivités	367 176 €
Total	375	443	Total	1 661 725 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes d'investissement pour l'année 2025 s'élève à **7 634 502 €**.

Elles se composent des dotations aux amortissements (31%) et de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement (56%).

LES RECETTES LIÉES AUX VENTES DE MATIÈRES, SOUTIENS ET AIDES

ORGANISMES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT sur exercice 2025
RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION		
Arcelormittal	Reprise acier CS	28 214
Chimirec centre est	Reprise batteries Déchetterie	14 603
European Products Recycling EPR	Reprise cartons EMR CCR Gros de magasin CS	281 759
Norske Skog Golbey	Reprise papier graphique CS	77 961
OI France	Reprise verre CS	47 215
Regeal Affimet	Reprise aluminium CS	16 720
Revipac	Reprise tetrabric CS	767
Suez RV Sita Centre Est	Reprise ferraille Déchetterie	7 134
Valorplast SA	Reprise plastiques CS	36 006
AIDES		
Ademe	Subvention biodéchets	180 894
Citeo	Subvention AAP AF et collecte	27 140
SOUTIENS ÉCO-ORGANISMES		
Eco Emballages	Citéo	2 000 433
EcoDDS	Déchets dangereux	5 319
Ecologic	Articles de bricolage/jardin et de sports/loisirs	2 550
Ecomaison	Mobilier	30 713
Ecomaison	Articles de bricolage/jardin et de sports/loisirs	1 785
Product Life France	Equipements électriques et électroniques	112 153
Refashion	Textile	16 505

3 Structure du coût ou répartition des charges, des produits et du financement

Les données qui suivent sont issues de Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, outils développés par l'Ademe, dans un but d'amélioration de la connaissance, du suivi, et de la maîtrise des coûts de prévention et de gestion des déchets des collectivités.

Il est important de préciser que ces données peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

LA NATURE DES CHARGES

STRUCTURE DES CHARGES	CHARGES EN K€HT	CHARGES EN %	CHARGES EN € PAR HAB.
Structure	1 738 k€	9 %	12,10
Communication	687 k€	3 %	4,78
Prévention	922 k€	5 %	6,42
Précollecte	1 692 k€	8 %	11,78
Collecte	7 175 k€	36 %	49,96
Transfert/transport	778 k€	4 %	5,42
Incinération	4 121 k€	20 %	28,69
Traitement	2 994 k€	15 %	20,85
Total charges matrice en k€HT	20 107 k€	100 %	140,01

Il s'agit du coût complet, détaillé par étape technique et concernant tous les flux de déchets. Il est exprimé en €/habitant.

LA NATURE DES PRODUITS

STRUCTURE DES PRODUITS	PRODUITS EN K€HT	PRODUITS EN %	PRODUITS EN € PAR HAB.
Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers)	979 k€	38 %	6,82
Soutiens des éco-organismes agréés	1 458 k€	57 %	10,15
Aides	138 k€	5 %	0,96
Total produits matrice en €	2 575 k€	100 %	17,93

Il s'agit du montant global et détaillé des recettes par poste de produits et concernant tous les flux de déchets. Il est exprimé en €/habitant.

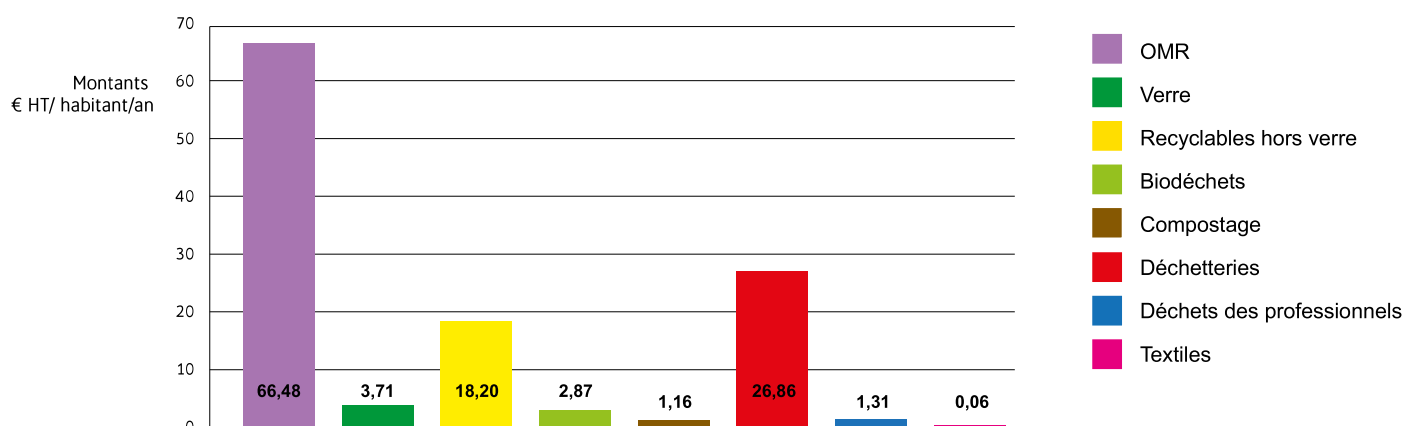
LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité, une fois déduits les soutiens des éco-organismes, les ventes de matériaux et d'énergie, et autres aides. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, et hors recettes liées à la TEOM et la redevance spéciale.

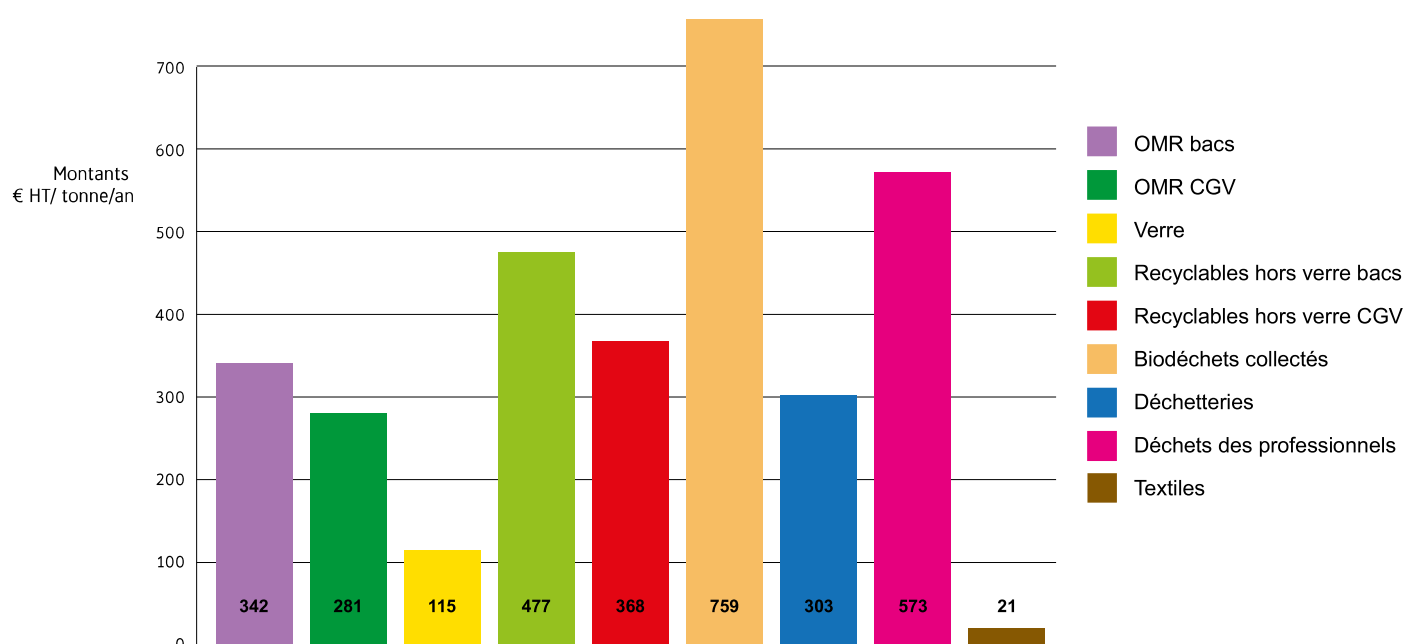
Coût aidé en 2025 = 120,65 € HT par habitant

4 Le coût des différents flux ramenés à la tonne et à l'habitant

COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À L'HABITANT : 120,65 € HT

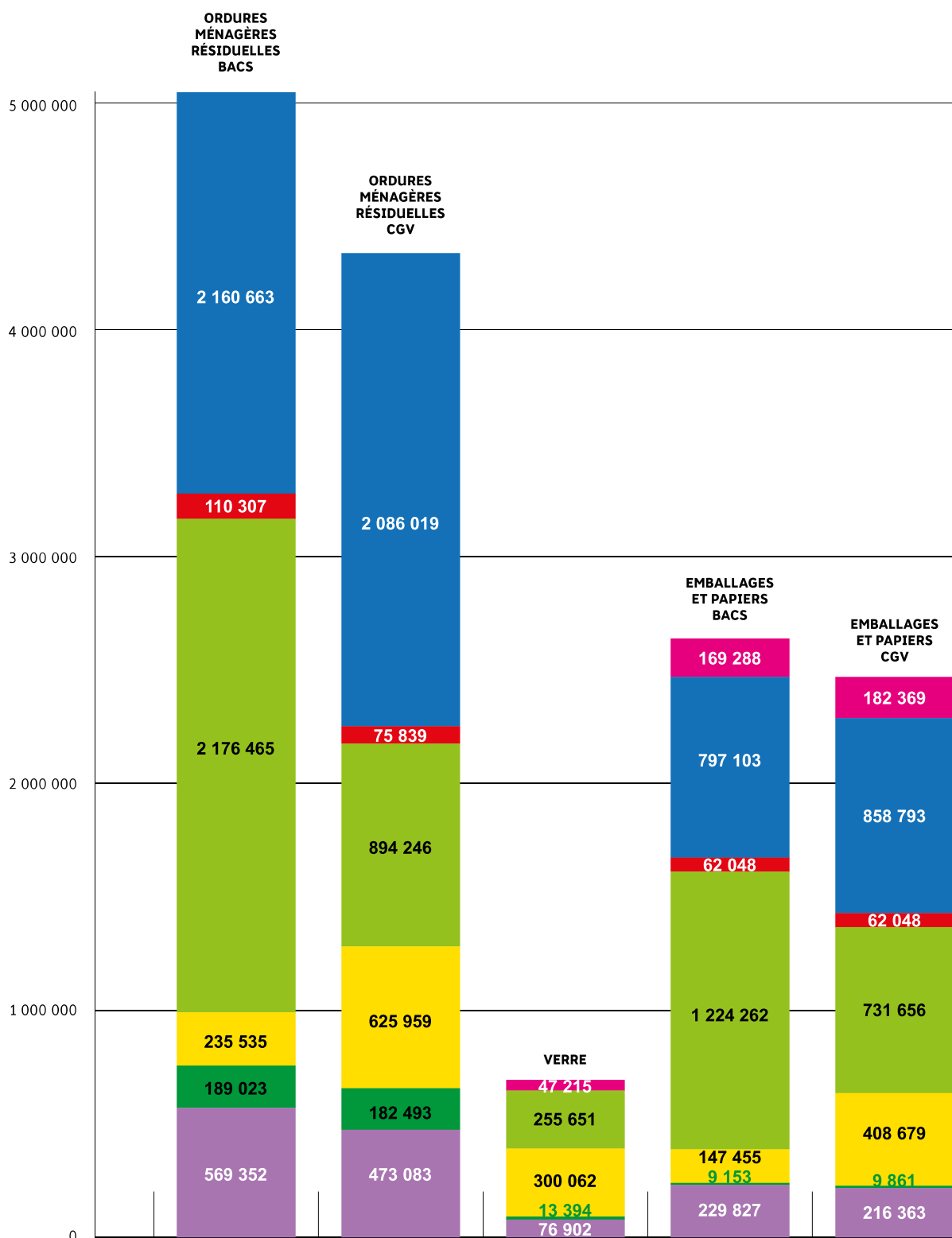


COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE :

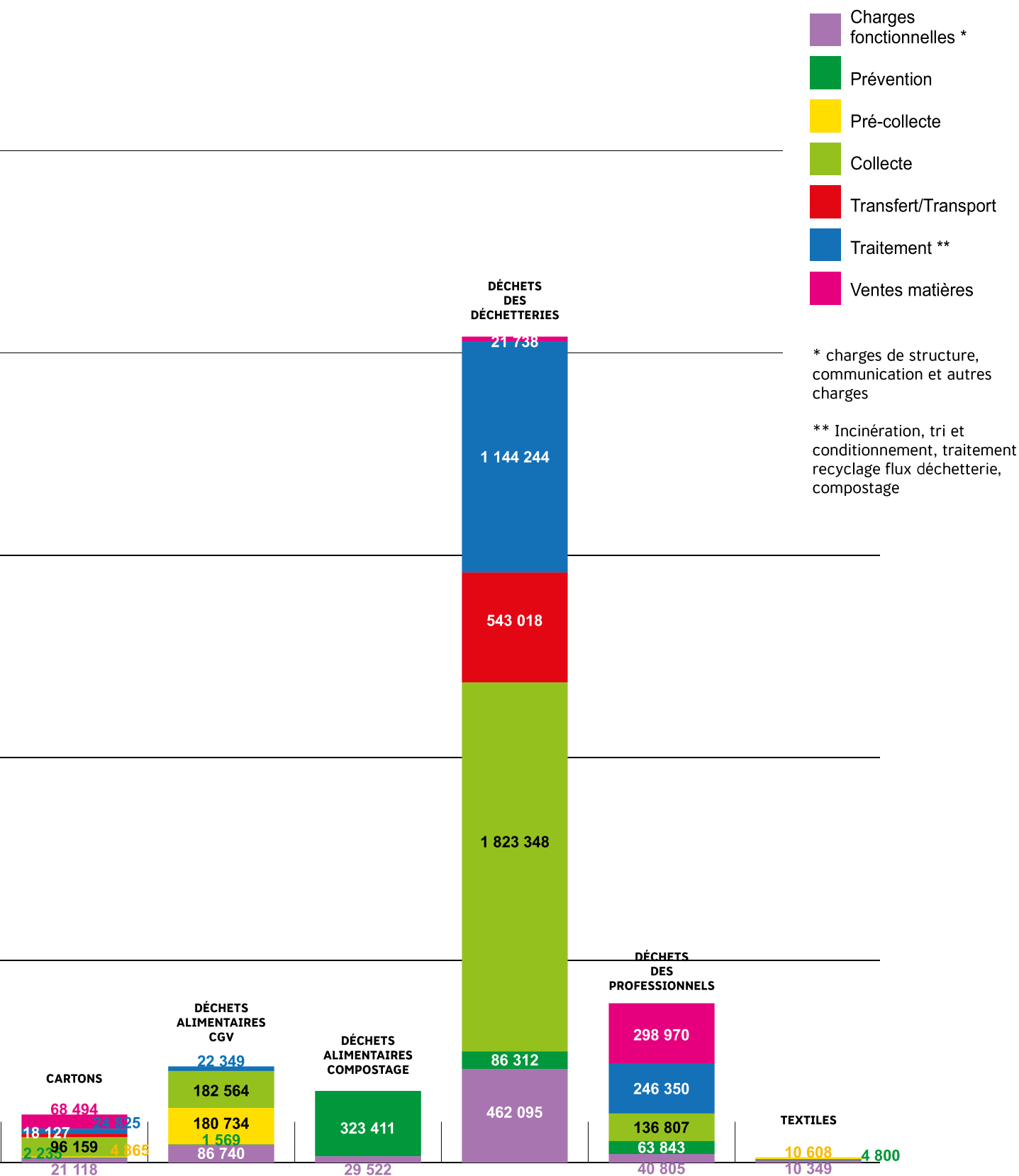


5

La répartition des charges par flux et par étape technique en € ht/tonne



COÛT TECHNIQUE =
COÛT COMPLET (SOMME DES CHARGES) - RECETTES INDUSTRIELLES



Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES EN VERRE



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI
PLUS
SIMPLE !



Papiers



COMPOST



ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC



GRAND CHAMBÉRY

106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
Tél. 04 79 96 86 00

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS

191 rue Joseph Fontanet - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 96 86 26 - simplici.grandchambery.fr

ANTENNE DES BAUGES

Avenue Denis Therme - 73630 Le Châtelard - Tél. 04 79 54 81 43 - simplici.grandchambery.fr



grandchambery.fr



[grandchambery](https://www.facebook.com/grandchambery)



[grandchambery](https://twitter.com/grandchambery)



[grandchamberyofficiel](https://www.instagram.com/grandchamberyofficiel)



[grandchambery](https://www.youtube.com/grandchambery)